

Bruxelles, embargo jusqu'au 15.04.2020, 17:40 CET

Cofinimmo étend son programme de billets de trésorerie à long terme

Le programme de billets de trésorerie de Cofinimmo, limité à 800 millions EUR, est aujourd'hui presque entièrement utilisé ; l'encours des billets de trésorerie à court terme (d'une durée inférieure ou égale à un an) s'élève à 706 millions EUR (totalement couvert par des lignes bancaires à long terme confirmées), tandis que l'encours à long terme (plus d'un an) ne représente que 74 millions EUR (d'une durée initiale moyenne de 8,5 années).

Afin de favoriser les émissions à long terme, Cofinimmo a décidé de relever le montant maximum du programme de 800 millions EUR à 950 millions EUR en vue de l'émission de davantage de billets de trésorerie sur des durées supérieures à un an. L'augmentation du programme, effective depuis le 15.04.2020, sera en effet uniquement réservée aux émissions à long terme ; le programme pour des billets de trésorerie à court terme restera, quant à lui, limité à 800 millions EUR.

Les émissions de billets de trésorerie à long terme se font à partir de 'reverse inquiries' que les investisseurs intéressés adressent aux banques qui gèrent le programme de billet de trésorerie. Belfius Bank et ING Bank coordonnent pour Cofinimmo les émissions de billets de trésorerie à long terme tandis que Belfius Bank, BNP Paribas Fortis, BRED Banque Populaire, ING Bank, KBC Bank et la Société Générale facilitent les émissions de billets de trésorerie à court terme.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de billets de trésorerie. La note d'information relative aux billets de trésorerie n'a pas été et ne sera pas notifiée à l'Autorité des Services et des Marchés Financiers conformément à la loi belge du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés (telle que modifiée ou remplacée, la Loi Prospectus) et au règlement (UE) 2017/1129 (le Règlement Prospectus). En conséquence, les billets de trésorerie ne peuvent être distribués, offerts, vendus ou revendus, transférés ou livrés en Belgique ou dans tout autre État membre de l'UE, sauf (i) aux "investisseurs qualifiés" visés à l'article 2, (e) du Règlement Prospectus, (ii) sous réserve de la restriction d'un investissement minimum de 100.000 € par investisseur ou (iii) dans toute autre circonstance dans laquelle la présente offre ne peut être qualifiée d'offre au public conformément au Règlement Prospectus et à la Loi Prospectus.

Les billets de trésorerie n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du US Securities Act de 1933 (le Securities Act) et, sous réserve de la législation et de la réglementation applicables, les billets de trésorerie ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis. Cofinimmo et chaque courtier ayant été désigné par la Société s'engage à offrir et à vendre des billets de trésorerie qu'en dehors des États-Unis conformément à la Regulation S du Securities Act (Regulation S).

Pour de plus amples informations :

Lynn Nachtergaele
Investor Relations Officer
Tél. : +32 2 777 14 08
lnachtergaele@cofinimmo.be

Bruxelles, embargo jusqu'au 15.04.2020, 17:40 CET

À propos de Cofinimmo:

Depuis plus de 35 ans, Cofinimmo investit, développe et gère des immeubles de location. La société possède un patrimoine implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Espagne, d'une valeur d'environ 4,2 milliards EUR. Attentive aux évolutions sociétales, Cofinimmo a pour mission de mettre à disposition des espaces de soins, de vie et de travail de haute qualité pour ses partenaires-locataires au bénéfice direct des occupants. 'Caring, Living and Working – Together in Real Estate' est l'expression de cette mission. Forte de son expertise, Cofinimmo a bâti un portefeuille d'immobilier de santé d'environ 2,4 milliards EUR faisant référence en Europe.

Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe d'environ 130 personnes à Bruxelles, Paris, Breda et Francfort.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA), le régulateur belge.

La capitalisation boursière de Cofinimmo s'élève à environ 3 milliards EUR. La société applique des politiques d'investissement qui cherchent à offrir à ses actionnaires un investissement à long terme socialement responsable, peu risqué et générant un flux de dividendes récurrent, prévisible et croissant.

www.cofinimmo.com

Suivez-nous sur :

